
LABORATOIRE

POUR LA RECHERCHE CRITIQUE EN DROIT

APPROCHES CRITIQUES - ACCESSIBILITÉ À LA RECHERCHE - PROJETS COLLABORATIFS

RAPPORT ANNUEL
2014-2015



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

SOMMAIRE

SECTION 01

Historique

NOS DÉBUTS ET NOTRE ÉQUIPE

Notre histoire est encore jeune et récente, mais au cours des derniers mois une équipe diversifiée s'est formée au sein du Laboratoire. Nous souhaitons vous résumer de quelle manière s'est déroulée la création de celui-ci.

SECTION 02

Axes

MISSION ET ORIENTATIONS

Notre organisation possède une mission particulière, à partir de laquelle découlent trois axes importants qui nous aident à orienter et à définir nos activités. En tout temps et à travers ces axes, nous souhaitons encourager les débats, l'accessibilité de la recherche et le dialogue collaboratif.

SECTION 03

Recherche critique

QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE CRITIQUE EN DROIT ?

Plusieurs nous demandent de préciser ce qu'il est entendu par "recherche critique en droit". Sans que nous souhaitions proposer une définition stricte, nous estimons intéressant de présenter certaines pistes de réflexion qui aideront à définir le champ d'application de nos activités.

SECTION 04

Activités

NOS ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Que cela concerne nos ateliers thématiques de la recherche ou notre colloque annuel, le Laboratoire a été l'hôte et l'instigateur de plusieurs activités, à Sherbrooke et à Montréal.

SECTION 05

Finances

SANTÉ FINANCIÈRE

Grâce au montant récolté par l'intermédiaire de diverses sources de financement, le Laboratoire est en mesure de soutenir et développer plusieurs projets. Comme vous le constaterez, notre équipe tente de maximiser chaque investissement en assurant parallèlement l'accessibilité de ses activités.

SECTION 06

Remerciements

MOT DE LA FIN ET REMERCIEMENTS PARTICULIERS

Fort du succès de sa première année d'existence, le Laboratoire a encore un bon nombre de projets dans ses bagages. Tout cela serait toutefois impossible sans le support, l'appui et la participation de plusieurs acteurs, que nous tenons à remercier.

ACTIVITÉS 2014-2015

DU LABORATOIRE EN UN COUP D'OEIL



Nos participations universitaires

- **2 Présentations au Cercle de lecture du CÉDIM** (environ 10 personnes présentes à chaque fois) ;
- **1 Conférence présentée à Montpellier-Sherbrooke** (environ 25 personnes présentes) ;
- **1 Conférence présentée au colloque annuel du Toronto Group** (Université de Toronto / Osgoode Hall ; environ 30 personnes présentes) ;
- **1 Activité de réseautage informel à l'IGLP** (Université Harvard) en vue du colloque 2016.

Nos activités

- **Cocktail de lancement officiel** (environ 25 personnes présentes) ;
- **Mise en place du site internet** (près de 2 000 visites en quelques mois) ;
- **7 Ateliers théoriques de la recherche** (environ 10 personnes présentes à chaque fois) ;
- **3 Rencontres entre chercheurs à Sherbrooke** (5-10 personnes présentes à chaque fois) ;
- **2 Rencontres entre chercheurs à Montréal** (5-10 personnes présentes à chaque fois) ;
- **1 Séminaire de théorie du droit** (environ 15 personnes présentes) ;
- **1 Colloque interdisciplinaire et grand public** (environ 45 personnes présentes) ;
- **1 Bibliographie annotée** sur les théories critiques et le droit de l'environnement.



Activités prévues à ce jour pour l'année 2015-2016

4 Séminaires de théorie du droit

8 Ateliers théoriques de la recherche

Plusieurs **rencontres entre chercheurs**

1 Colloque d'envergure internationale

1 Activité de réseautage informel à l'IGLP (Université Harvard)

1 Workshop en partenariat avec le Toronto Group (Université de Toronto / Osgoode Hall)

Publication des **Actes de colloque 2015**

Section 1 - Historique de la création et équipe

La naissance d'une idée: Faisant suite au conseil de Mathieu Devinat, alors vice-doyen à la recherche à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et ayant certainement un talent pour sentir les affinités d'esprit, Sabrina Tremblay-Huet (nouvellement inscrite au doctorat) et Sophie Audette-Chapdelaine (qui débutait alors sa troisième année de doctorat) échangent un premier courriel le 13 septembre 2014 et se rencontrent pour faire connaissance quelques jours plus tard, le 18 septembre. Cette rencontre autour d'un café est spontanément amicale, animée et s'étire pendant plus de quatre heures. Plusieurs idées sont échangées pour améliorer encore davantage l'expérience de chercheur-e en droit et la première étincelle de motivation pour « créer quelque chose de novateur ensemble » est semée le même jour. Explorant différentes avenues et possibilités, elles décident rapidement de convoquer quelques collègues étudiants pour une rencontre visant à échanger des idées et à vérifier leurs intérêts. Nicholas Thiffault (étudiant à la maîtrise) manifeste, lors de cette rencontre du 25 septembre, sa grande motivation à construire et participer à ce qui verra le jour et il se joint ainsi à l'équipe naissante. Peu à peu, l'idée d'un groupe de chercheur-e-s prend forme, ou du moins quelque chose qui s'y apparente. L'un des attraits d'un groupe, plutôt que d'un projet spécifique, est qu'il permet d'explorer librement une vaste diversité de projets au fil du temps, tant que ceux-ci correspondent à la mission générale. Vivement recommandée pour faire partie de l'équipe de lancement du projet, la professeure Hélène Mayrand est informée du projet pour lequel elle se dit enthousiaste à son tour. Elle intègre l'équipe fondatrice le 17 novembre et accepte de faire partie intégrante des activités du Laboratoire. Pierre Pariseau-Legault, qui est professeur à l'Université du Québec en Outaouais et qui a complété sa maîtrise en droit et politiques de la santé à l'Université de Sherbrooke, manifeste aussi sa volonté de faire partie intégrante du projet dès le lancement. Il intègre officiellement la “locomotive” en septembre 2015.

La décision de se nommer “Laboratoire”: Le projet est pensé comme laboratoire notamment dans l'optique où une diversité de projets novateurs et originaux seront testés au fil du temps par les participants. Ainsi, un projet du LRCD qui prend fin ou qui ne semble pas avoir le vent dans les voiles n'est pas considéré comme un échec ou une déception, mais plutôt comme une expérience riche d'apprentissages utiles pour alimenter nos réflexions. La formule du laboratoire nous permettra une plus grande flexibilité évolutive au fil du temps.

Membres fondateurs :

Sophie Audette-Chapdelaine: Sophie est cofondatrice du Laboratoire et étudiante au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke. Anthropologue et juriste, elle est diplômée en droit (Université McGill 2002-2006) et en anthropologie culturelle et sociale (Université McGill 2003-2006, Université Laval 2010-2012). Ses intérêts portent notamment sur l'anthropologie du droit et des connaissances, le droit de l'éducation, l'anthropologie médicale, l'anthropologie de l'environnement, la méthodologie de la recherche et les théories critiques. Dans le cadre de ses recherches doctorales, elle explore l'articulation entre certaines structures normatives (formelles et informelles) et l'existence de conceptions particulières du savoir. Elle s'intéresse également à la création d'espaces collaboratifs facilitant le libre partage et la co-construction de connaissances. Le Laboratoire est notamment pour elle un espace d'enrichissement intellectuel interdisciplinaire, ainsi qu'un lieu de décloisonnement des savoirs et des réflexions critiques.

Hélène Mayrand: Hélène est cofondatrice du Laboratoire et professeure en droit à l'Université de Sherbrooke. Diplômée de l'Université de Sherbrooke, l'Université de Cambridge et l'Université de Toronto, Hélène se concentre sur le développement de théories critiques en droit, à la relation entre droit et politique, et plus précisément à la légitimité du droit, la primauté du droit et la relation de réciprocité que l'État doit maintenir avec ses citoyens. Elle a notamment contextualisé ses intérêts de recherches critiques à la problématique de la protection environnementale de l'Arctique dans le contexte des changements climatiques sur les thématiques entourant les activités pétrolières et gazières, le transport maritime, le droits des peuples autochtones et la biodiversité. Hélène s'est jointe au Laboratoire pour déployer le potentiel des théories critiques au sein de la Faculté de droit ainsi que pour créer un espace de discussion au sein duquel tous peuvent collaborer entre chercheurs.

Nicholas Thiffault: Cofondateur du Laboratoire, Nicholas est étudiant à la maîtrise-recherche en droit de l'Université de Sherbrooke. Ses intérêts de recherche couvrent notamment les questions culturelles, la théorie du droit et la réflexion critique des construits normatifs. Ses travaux de recherche actuels examinent le régime de droits d'auteur, plus particulièrement ses principes fondamentaux, son efficacité normative à atteindre ses objectifs et les questions de corrélation transnationales entre les différents systèmes nationaux et internationaux. Nicholas s'est joint à l'aventure du Laboratoire parce qu'il croit en l'importance de l'accessibilité à la recherche, de l'interdisciplinarité et de la construction communautaire des savoirs.

Sabrina Tremblay-Huet: Cofondatrice du Laboratoire, Sabrina est présentement étudiante au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke. Elle s'intéresse au droit international, particulièrement aux droits humains au sein des Amériques, ainsi qu'à la théorie du droit et au droit animal. Dans le cadre de ses recherches doctorales, elle explore les normes internationales applicables au tourisme en formule tout-inclus dans les Caraïbes, selon une approche postcolonialiste. L'intérêt de Sabrina pour la création du Laboratoire émana de son souhait de construire un espace d'épanouissement intellectuel critique au sein de la Faculté de droit dans laquelle elle poursuit ses recherches, ainsi que de celui de partager ces débats avec tous-tes les membres de la communauté.

Membre associé :

Pierre Pariseau-Legault: Pierre est professeur-chercheur à l'Université du Québec en Outaouais. Diplômé de l'Université de Sherbrooke (baccalauréat en sciences infirmières, maîtrise en droit et politiques de la santé), il complète actuellement son doctorat en sciences infirmières à l'Université d'Ottawa. Ses intérêts de recherche ciblent les interactions entre les domaines du droit et de la psychiatrie, plus précisément l'étude des processus de marginalisation et de stigmatisation. Ses travaux de recherche explorent la question de l'autonomie en contexte de handicap et de maladie mentale, ainsi que l'influence du droit sur la légitimation des interventions de santé. Pierre s'est joint au Laboratoire non seulement en raison de son intérêt pour les théories critiques, mais aussi afin de profiter des enrichissements mutuels que permet cet espace interdisciplinaire.

Section 2 - Axes du LRCD

Les axes du LRCD représentent en quelque sorte notre constitution. Toutes nos activités découlent de ceux-ci, et ils constituent l'inspiration et le fondement derrière la création du Laboratoire.

2.1 Inclusion accrue des théories critiques en droit

Cet axe vise à encourager les débats, les réflexions et les travaux de recherches en droit en lien avec les différents courants théoriques critiques. Il s'oriente également vers une sensibilisation aux théories critiques ainsi qu'à leur utilisation et leur expansion au sein du domaine du droit.

Le désir d'inclusion derrière le projet de Laboratoire s'étend également au delà de la mobilisation des théories critiques dans les discussions et les activités. En effet, nous tentons de trouver des pistes concrètes d'application de l'inclusion. Par exemple, les activités du Laboratoire visent généralement à promouvoir le décloisonnement de la recherche universitaire afin que celle-ci soit d'avantage accessible aux autres disciplines ainsi qu'aux membres de la communauté qui se situent en dehors du monde universitaire.

2.2 Accessibilité à et de la recherche en droit

Cet axe vise à favoriser l'accessibilité aux travaux de recherche en droit, afin de les rendre moins élitistes et de permettre à tous les acteurs, à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu juridique, de contribuer aux débats de la recherche en droit. Cette volonté de mettre l'emphasis sur l'accessibilité peut s'expliquer de la manière suivante :

Accessibilité au sein du milieu académique : les projets du Laboratoire offrent notamment l'opportunité aux chercheur-e-s universitaires de revisiter certains textes classiques en plus de permettre diverses occasions de collaborations, d'échange de connaissances et de réseautage. Les différentes activités permettent également aux chercheur-e-s de profiter de regards externes sur leurs travaux.

Accessibilité hors du milieu académique : Invitation lancée aux organismes pour non seulement assister, mais aussi participer activement à la présentation et aux discussions au cours du colloque. Mise en ligne d'actes dans un format moins conventionnel et pensé pour être simple, efficace, clair et accessible au grand public.

Accessibilité sur un plan financier : Les activités du Laboratoire sont toujours pensées pour être le plus abordables possible et rencontrer les plus haut critères en matière d'éthique intellectuelle et sociale.

2.3 Création d'espaces collaboratifs

Cet axe vise à créer différents espaces de collaboration, de dialogue et de créativité entre chercheurs de tous horizons, ainsi qu'avec les autres membres de la communauté.

Section 3 - Qu'est-ce que la recherche critique en droit ?

Échappant à toute définition stricte, la recherche critique en droit profite d'une histoire riche et récente. Malgré qu'on puisse situer son émergence aux environs des 1970[1], ses fondements théoriques sont nombreux et diversifiés. Ils proviennent notamment de la philosophie, de l'économie, de la littérature et de la théorie sociale et se retrouvent au sein des écrits de plusieurs philosophes et penseurs nord-américains, sud-américains et européens [2]. Ses ramifications sont quant à elles capillaires; elles incluent aussi bien des perspectives féministes et queer, que des théories postmodernes et postcoloniales. Cette description ne saurait toutefois être exhaustive et rappelle avant tout que la recherche critique s'intéresse au contexte social, culturel, historique, politique, dans lequel évolue le droit[3].

Au-delà du caractère limitatif qu'une définition stricte évoquerait, la question émerge d'elle-même et mérite qu'on s'y attarde : la recherche critique, d'accord, mais critique de quoi ? Critique de la force du langage, de la teneur hautement politique du droit, des diverses structures et normes sociales qu'il contribue à établir et institutionnaliser, mais aussi vigilante envers les différentes formes d'oppression, de marginalisation et d'exclusion qui gravitent en sa périphérie. Sans être destructrice, elle cherche à déconstruire et reconstruire : elle est avant tout attentive aux nombreuses possibilités d'émancipation individuelle et collective qui permettent de repenser notre organisation et nos rapports sociaux. De manière générale, les théories critiques en droit sont celles qui mettent de l'avant les rapports de pouvoir dans le droit, sous toutes leurs formes.

Décidément portée vers la remise en question du statu quo, la recherche critique est d'abord critique... d'elle-même. Elle cherche la diversité, elle accepte et valorise ses propres paradoxes, elle se veut inclusive et ouverte aux débats et accorde une importance particulière au dépassement des frontières disciplinaires. Polymorphe et plurielle, voilà au final ce qui pourrait la caractériser.

[1] Hunt, A. (1986). The theory of critical legal studies. *Oxford Journal of Legal Studies*, 6(1), 1-45.

[2] Legal Information Institute. (2015). *Critical Legal Theory*. Repéré à https://www.law.cornell.edu/wex/critical_legal_theory.

[3] *Ibid.*

Section 4 – Activités principales

Au total, c'est près d'une vingtaine d'activités qu'aura tenu ou auxquelles aura participé le Laboratoire de sa création au début 2015 à la fin de l'année académique en juin de la même année. Qu'elles soient à Sherbrooke, à Montréal ou à Toronto, en collaboration ou non, toutes ont permis au Laboratoire, à ses membres et à la communauté universitaire comme non-universitaire de tisser des liens étroits, de développer leurs savoirs théoriques et techniques et d'accroître leur réseau de contact. Dans cette section, nous proposons de faire un rapide survol des différentes activités tenues par le Laboratoire en cette première année d'existence.

4.1. Cocktail de lancement

C'est le 12 février que s'est tenu le cocktail de lancement, au cours duquel les co-fondatrices du Laboratoire ont officiellement présenté leur projet et lancé un appel à collaboration aux différents acteurs-rices facultaires. Cette soirée fut l'occasion de présenter le projet et de prendre le pouls de la communauté des chercheur-es facultaires quant à leur vision du Laboratoire et à leurs besoins en termes de ressources collaboratives.

4.2. Les ateliers théoriques de la recherche

À l'hiver 2015, le Laboratoire a officiellement pris en charge les ateliers théoriques de la recherche. Il aura présenté notamment des discussions sur le droit de propriété, animé par Nicholas Thiffault et basé sur une réflexion comparative entre les textes de Rousseau et Locke, l'influence dworkinienne en droits linguistiques, animé par Éric Poirier et fondé sur le texte de Leslie Green, *Are language rights fundamental?* et la grève étudiante de 2012 d'un point de vue républicaniste, animée par le professeur Guillaume Rousseau et fondée sur le texte de Peter J. Smith, *Le désaveu postmoderne du républicanisme*. Diego Machado, étudiant à la maîtrise DIPIA, a clôturé l'année des ateliers en présentant une lecture marxiste de la modernité à travers le chapitre troisième de l'ouvrage *Commonwealth* de Negri et Hardt.

Les *Ateliers théoriques de la recherche* sont des activités très populaires auprès des professeur-es et des étudiant-e-s; une base récurrente d'une demi-douzaine de participant-e-s s'était déjà établie à la fin de l'année 2015 et chaque atelier attirait au-delà d'une dizaine de personnes.

4.3. Rencontres de discussion entre chercheurs (Montréal et Sherbrooke)

Plusieurs rencontres de discussion conviviales entre chercheurs ont été organisées à Sherbrooke et Montréal durant l'année 2014-2015. Ces rencontres visent à briser l'isolement

en mettant à la disposition des chercheur-e-s, en droit comme de toute autre discipline, des lieux et des périodes d'échange et de collaboration. À la Faculté de droit, dans les cafés du centre-ville ou dans un resto-bar, les rencontres de discussion sont l'occasion de bénéficier des conseils de ses pairs, de faire jaillir de nouvelles idées par des échanges à la fois stimulants et inspirants, tout cela dans une ambiance décontractée. L'idée n'est pas ici de structurer de quelque façon les rencontres, mais de laisser les chercheur-e-s en faire l'usage qui leur est le plus utile et opportune.

À Sherbrooke comme à Montréal, les rencontres furent le théâtre de collaborations spontanées et de formations improvisées, notamment quant à l'utilisation de certains logiciels utiles pour les projets de recherche universitaires. Elles ont permis à plusieurs de structurer leurs idées ou de les confronter les unes aux autres, de développer leurs réflexions et de pousser davantage certains concepts en bénéficiant des connaissances de leurs collègues. Il s'agit d'une activité très appréciée, attirant en moyenne une dizaine de participants par rencontre.

4.4. Participation au cercle de lecture du CEDIM

Le Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM), basé à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), organise depuis plusieurs années un cercle de lecture mensuel en théorie du droit international. Deux éditions de celui-ci furent organisées en collaboration avec le Laboratoire. La première, en février, fut une discussion animée par Sabrina Tremblay-Huet, co-fondatrice du LRCD, sur le sujet de ses recherches doctorales, soit une perspective théorique postcolonialiste des normes internationales applicables au tourisme en formule tout-inclus dans les Caraïbes. La seconde, en avril, fut une discussion animée par Sophie Audette-Chapdelaine, co-fondatrice du LRCD, sur la distinction public-privé en droit, en prélude aux *Rencontres juridiques Montpellier-Sherbrooke 2015*. Cette collaboration avec le CEDIM, centre établi en matière de théories critiques en droit, a permis des rencontres intellectuellement fructueuses.

4.5. Séminaires de théorie du droit

Les séminaires en théorie du droit visent à permettre à un-e chercheur-e de présenter plus longuement une thématique en théorie du droit, que ce soit sa lecture d'un courant théorique critique ou la mobilisation qu'il-elle en fait dans le cadre de ses travaux. Le séminaire est une occasion pour tout-e chercheur-e d'échanger avec ses pairs sur un sujet touchant plus précisément son domaine de recherche, tout en lui octroyant une tribune suffisante pour bien mettre en place ses idées et ainsi se voir offrir l'opportunité d'enrichir sa réflexion des

commentaires, critiques et suggestions de ses pair-es. La discussion ouverte y est ainsi fortement encouragée, la durée plus longue de l'activité permettant des échanges approfondis.

Les séminaires sont aussi une occasion pour les autres participant-e-s d'enrichir leurs connaissances théoriques, de bénéficier des réflexions d'un-e autre chercheur-e ayant développé une expertise sur le sujet et d'échanger des idées. Au cours de sa première année, le Laboratoire a inauguré l'activité des séminaires par l'accueil de professeur Joël Moret-Bailly, de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. Ce séminaire s'est avéré un franc succès en termes de participation; une quinzaine de professeur-e-s et d'étudiant-e-s se sont déplacé-e-s pour accueillir et échanger avec le professeur Moret-Bailly, sur une mobilisation de la théorie du pragmatisme. Le Laboratoire prévoit tenir quatre séminaires de théorie du droit durant l'année académique 2015-2016.

4.6. Participation au 8ème colloque annuel du Toronto Group

Le Laboratoire a été invité à participer au colloque annuel du Toronto Group, une collaboration entre les Facultés de droit de l'Université de Toronto et celle d'Osgoode Hall. Sophie Audette-Chapdelaine, co-fondatrice du LRCD, est ainsi allée présenter le projet de Laboratoire et présider un panel sur la philosophie du droit à Toronto en mai 2015. Elle y a présenté les objectifs et les visées, de même que les fondements théoriques et axiologiques du Laboratoire. Cette présentation devant un groupe d'une cinquantaine de professeurs et d'étudiants de différentes universités à l'international a permis d'établir un premier contact plus que positif avec différents chercheurs. Une future collaboration est désormais possible entre le LRCD et le Toronto Group dans les années à venir, peut-être notamment dans l'objectif d'organiser des "workshops" annuels.

4.7. Colloque inaugural - Des normes de l'éducation à l'éducation aux normes

Le premier colloque du Laboratoire a eu lieu le vendredi 22 mai à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, suivi d'un cocktail réunissant les participant-e-s et des artistes invité-e-s à présenter des oeuvres sur la thématique de la journée. Nous avons eu l'opportunité de réunir organismes de la société civile, étudiant-e-s chercheur-e-s ainsi que professeur-e-s chercheur-e-s, devant un public émanant de divers horizons disciplinaires. Pour consulter le programme complet, veuillez consulter le lien suivant: <http://www.lrcd-clrl.org/colloque2015/>.

L'approche favorisée lors de cet évènement fut celle de la construction commune des savoirs. Ainsi, chaque cycle de présentation était suivi d'une période de discussion de durée équivalente à la période allouée aux conférenciers-ères. Cette tentative s'est avérée fructueuse, grâce au

très grand intérêt de l'auditoire, à la passion de nos conférenciers-ères et à la générosité de nos animateurs de panel. Cet évènement s'est avéré un franc succès, avec un nombre d'inscriptions frôlant la cinquantaine et la présence d'une quarantaine de participants de tous les horizons.

4.8. Actes du colloque

Suite au succès rencontré par le colloque inaugural, l'équipe du Laboratoire a pris la décision d'en publier les Actes. Cette année, le Laboratoire explore une publication électronique et multimédia. Nous offrons aux différents présentateurs une multitude de vecteurs parmi lesquels choisir. Cela permet à la fois de créer du contenu original, d'accroître l'accessibilité pour tous-tes à la publication de leurs travaux, selon leurs forces, leur volonté et la vague créative. Nous espérons pouvoir terminer les Actes et assurer la mise en ligne avant la tenue du prochain colloque annuel.

4.9. Participation aux Rencontres juridiques Montpellier-Sherbrooke 2015

Le Laboratoire a été invité à participer aux 9e Rencontres juridiques Montpellier-Sherbrooke. Marie-Sophie Demoflys, étudiante au doctorat à l'Université de Montpellier et en cotutelle à l'Université de Sherbrooke et Sabrina Tremblay-Huet, doctorante en droit à l'Université de Sherbrooke et représentant le Laboratoire, ont cherché à explorer les enjeux soulevés par différentes approches théoriques critiques quant aux concepts de droit public et de droit privé à l'appui de la présentation de deux enjeux. Marie-Sophie Demoflys s'est intéressée au droit de l'environnement, alors que Sabrina Tremblay-Huet a exploré la situation des travailleuses migrantes domestiques au Canada et en France. Les deux doctorantes ont principalement présenté une perspective inspirée des *Critical Legal Studies* (CLS) de ces deux sujets, qui met l'accent sur la dimension politique du droit.

4.10. Communications : site Internet, réseaux sociaux, etc.

Rapidement dans sa très jeune histoire, le Laboratoire s'est doté d'un site Internet à la fois élégant, épuré et convivial. Cette plateforme, conjuguée à l'utilisation des réseaux sociaux et des courriels, permet au Laboratoire de rester en contact avec la communauté de chercheur-es et de non-chercheur-e-s. Le laboratoire compte près de 65 membres sur sa page Facebook et rejoint près d'un millier de chercheur-e-s à travers ses publications courriel. Les statistiques de notre page Internet reflètent bien la qualité et l'efficacité de nos communications : à ce jour, notre site a été visité plus de 1900 fois depuis sa mise en ligne en janvier 2015, pour un total de plus de 5100 visites des différentes pages du site.

Section 5 - Finances

Le Laboratoire pour la recherche critique en droit fonctionne grâce au financement de différents partenaires. Le financement 2014-2015 a été obtenu de façon sporadique selon les projets qui ont été mis sur pied et nos besoins en ressources.

5.1. Les sources de financement

Étant donné notre engagement éthique à faire une utilisation rigoureuse et responsable de nos ressources, le Laboratoire peut fonctionner avec un budget annuel limité. Certaines dépenses sont cependant inévitables et nécessitent l'appui financier de nos partenaires. Les ressources matérielles et financières obtenues ont servi à organiser plus d'une quinzaine d'activités, incluant un colloque annuel auquel seront assortis des actes électroniques et multimédias.

Plus spécifiquement, la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke nous a donné accès à des ressources inestimables tout au long de la première année du Laboratoire. Notamment par des prêts matériels substantiels, dont celui d'un espace à la bibliothèque et son aménagement. Elle a également généreusement soutenu une partie de nos besoins financiers et matériels pour la tenue du colloque 2015, ainsi que pour la publication des actes, en plus de rendre possible la présentation du projet de Laboratoire devant plusieurs dizaines de chercheurs internationaux réunis à l'Université de Toronto en mai dernier.

Le Regroupements des Étudiants à la Maîtrise et au Doctorat de l'Université de Sherbrooke et l'Association générale des étudiants aux cycles supérieurs en droit nous ont également octroyé des subventions inestimables pour combler nos besoins de la première année, notamment pour démarrer le projet, mettre sur pied une soirée de lancement ainsi que pour la tenue du colloque 2015 et la publication de ses actes.

5.2. Notre engagement éthique et l'utilisation des ressources

Le Laboratoire repose sur des valeurs de respect de l'environnement, de consommation responsable et de transparence. Nous nous faisons un point d'honneur de démontrer que ces valeurs peuvent rimer avec économies et gestion rigoureuse des dépenses. C'est pourquoi nous avons choisi d'utiliser, plutôt que des verres et tasses jetables, de la vaisselle usagée et réutilisable, achetée dans un magasin de réinsertion sociale. Nous avons également choisi des ustensiles et des assiettes compostables pour certains événements ainsi que remplacé les pochettes distribuées en début d'évènement par des codes QR permettant de télécharger le contenu sur tout appareil électronique. Ce contenu a également été envoyé au préalable par

courriel et diffusé sur notre site Internet. De plus, nous avons fait le choix d'encourager le projet Écol'o'papier¹ pour les cartes de remerciement remises à tous-tes les conférenciers-ères et animateurs-rices lors de notre colloque annuel : moins dispendieuses que des cartes commerciales et un choix qui nous semblait plus responsable. Nous avons également fait le choix de cuisiner nous-mêmes les repas, collations et desserts servis lors du colloque en utilisant des aliments frais et sains.

Dans notre visée d'accessibilité, nous souhaitons autant que possible éviter les coûts d'admission à nos activités. L'inscription au premier colloque annuel s'est donc déroulé sous forme de contributions volontaires; d'autres avenues sont étudiées pour l'avenir, tel que le tarif solidaire. Nous souhaitons également encourager la présence de parents accompagnés de jeunes enfants, conscients qu'il est fréquent que plusieurs parents ne participent pas aux événements de ce type pour des raisons de garde. Pour cette raison, nous avons mis à disposition une salle pour les familles lors de notre colloque, ce qui a été grandement apprécié par les mamans et les enfants présents.

Enfin, dans l'objectif de démocratiser et décloisonner davantage l'université et la recherche, nous avons également invité des artistes au cocktail de fermeture du premier colloque annuel, invité-e-s à présenter des oeuvres en lien avec la thématique. Ils ont ainsi pu échanger avec les participants sur leurs démarches artistiques. Nous souhaitons par ces invitations établir un lien entre la démarche créative et artistique et celle de la recherche et de la production du savoir.

¹ L'initiative Écol'o'papier est une entreprise gérée par les enfants de l'école primaire alternative Saint-Sacrement à Trois-Rivières. Ils fabriquent leur propre papier à l'aide du contenu des bacs de recyclage de l'école pour en faire d'autres objets, notamment des cartes qu'ils décoorent à la main. Cela permet aux enfants de développer l'esprit d'initiative, le travail d'équipe et l'entrepreneuriat et de les sensibiliser au respect de l'environnement. Les profits servent à doter l'école de matériel sportif, à organiser certaines activités et à aider les familles plus démunies de l'école.

Section 6 - Remerciements

Nous ne pouvons vous remercier tous individuellement pour cette première année en raison de votre très grand nombre, mais nous souhaitons tout de même souligner notre profonde gratitude pour toutes les personnes qui ont appuyé le Laboratoire durant les derniers mois. Notamment l'énorme soutien reçu à la Faculté de droit et à l'Université de Sherbrooke, au Centre d'études sur le droit international et la mondialisation, au Toronto Group de l'Université de Toronto et d'Osgoode Hall, ainsi qu'à tous nos panélistes, artistes, et participant-e-s au colloque et à tous-tes ceux et celles, fort nombreux-ses, qui se sont déplacé-e-s pour participer à nos activités. Un grand merci également à tous-tes ceux et celles qui nous ont offert de judicieux conseils et soutien en tout genre durant l'année. Sans vous, le Laboratoire ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Nous n'aurions pu espérer une meilleure année de lancement, et sommes confiant-e-s quant à l'avenir du LRCD grâce à vous !

CONTACT

Le Laboratoire pour la Recherche Critique en Droit se veut un lieu accueillant, qui favorise les échanges, la discussion, l'incubation et le développement de projets innovateurs. Ses activités sont ouvertes à l'ensemble de la communauté et des personnes intéressées par le droit et la réflexion critique. Nos membres se retrouvent à la fois au sein des milieux académiques, communautaires ou professionnels ; ils sont notamment étudiant-e-s, praticien-ne-s, professeur-e-s, chercheur-e-s ou intervenant-e-s. Cette liste ne saurait être exhaustive.

Pour tout projet, commentaire, suggestion ou questionnement relatif à nos activités, n'hésitez surtout pas à nous contacter.



<http://www.lrcd-clrl.org/>



LRCD@usherbrooke.ca